FERMES D'AVENIR

REVUE DE PRESSE

PRESSE ÉCRITE

Gonneville-en-Auge. Le concours a promu l'agroécologie

Ouest-France
Publié le 05/03/2022 à 05h35

Abonnez-vous

ÉCOUTER
LIRE PLUS TARD
NEWSLETTER DEAUVILLE

De gauche à droite, Méline Charouit, Antoine Cherrier, Geoffrey de Dryver, la conseillère départementale Audrey Gadenne et Guillaume Haelewyn. | OUEST-FRANCE

Chaque année, l'association Fermes d'avenir organise un concours pour récompenser les exploitations engagées dans une démarche agroécologique. **« L'agroécologie n'est pas un label »**, explique Hélène Calandot, agronome et responsable de l'association pour la Normandie. **« Ce sont des fermes qui permettent de nourrir la population avec des aliments sains et qualitatifs, en préservant le capital naturel planétaire et en garantissant une activité viable, vivable et résiliente pour les agriculteurs. »**

À l'origine national, le concours est cette année régional. Sur 50 candidatures enregistrées en Normandie, 22 ont été présélectionnées en janvier. Quatre catégories étaient définies : l'élevage, le maraîchage, les grandes cultures et les nouvelles installations.

La Ferme du trèfle de Pierre Gontier et de Stéphane Loriot a remporté ce jeudi le concours dans la catégorie « élevage » quand Guillaume Haelewyn et Marie Yvon se sont imposés dans le maraîchage. La ferme de Montamy de Geoffrey de Dryver a obtenu le prix dans la catégorie « grandes cultures ».

Enfin, la jeune Ferme des 1 000 ruisseaux située à Cresseveuille, de Méline Charouit et d'Antoine Cherrier a également remporté un prix.

Réservé aux abonnés

Les Gonne Girls : une exploitation agricole gérée par des femmes à Gonneville-en-Auge

Lancée en 2016, la ferme des Gonne Girls à Gonneville-en-Auge (Calvados) continue de se développer. Sur l'exploitation de 14 hectares, six femmes y élèvent des poules, produisent des fruits et légumes et accueillent des chevaux en pension.

Ouest-France
Publié le 07/03/2022 à 15h52

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

De gauche à droite Diana (en compagnonnage), Karine (salariée), Claire (cofondatrice), Gaëlle (cofondatrice), Nina (salariée) et Aurélie (en compagnonnage). | OUEST-FRANCE

Gaëlle Bonnieux et Claire Diquet ont eu un projet un peu fou. Alors que ni l'une ni l'autre n'est issue du monde agricole, elles se sont lancées, en 2016 dans l'achat d'une ferme de 14 hectares à Gonneville-en-Auge (Calvados). **« Ensuite, nous avons mis trois ans à nous former. Nous souhaitions une activité diversifiée, positive pour l'environnement tout en étant compatible avec la vie de famille »**, explique Gaëlle, issue d'une école de commerce.

La ferme de Montamy cultive l'agroécologie

Souleuvre-en-Bocage (Le Bény-Bocage) — La ferme de Montamy est lauréate du concours Fermes d'avenir, qui récompense les agriculteurs engagés dans une démarche agroécologique.

Les gens d'ici

« C'est une vraie reconnaissance. On est fier, ça nous conforte dans ce qu'on fait. » Geoffrey De Dryver se félicite du prix que son exploitation a reçu ce jeudi 3 mars. La ferme de Montamy à Souleuvre-en-Bocage est, en effet, lauréate du concours Fermes d'avenir, qui récompense les agriculteurs engagés dans une démarche agroécologique en Normandie.

« **L'objectif du concours, c'est de montrer des modèles de fermes écologiques et innovantes qui fonctionnent »,** explique l'agriculteur. Avec ce prix, son exploitation est reconnue comme un exemple en la matière. Il espère ainsi inspirer ceux qui veulent se lancer dans une démarche écoresponsable.

Parce que lorsqu'il a débuté en 2017, Geoffrey a été pointé du doigt. **« Ce qu'on fait interroge, parce qu'on ne fonctionne pas comme les autres »,** lâche-t-il.

Geoffrey De Dryver et Amélie Spapens, de la ferme de Montamy, à Souleuvre-en-Bocage, sont lauréats du prix Fermes d'avenir. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Une large production de légumineuses

C'est toute une philosophie qui règne dans cette ferme, nichée au cœur du Bocage virois, à deux pas de l'axe Vire-Caen. **« Nous consommons local, donc nous voulions offrir des produits qui allaient dans ce sens »,** explique Amélie Spapens, salariée de l'exploitation et compagne de Geoffrey. Ici, ils élèvent notamment des bovins et des volailles, leurs produits d'appel. Mais pour élargir encore leur gamme, le couple cultive également différents types de légumineuses et de céréales, comme des lentilles vertes et du quinoa, rares dans les exploitations normandes.

Tout est certifié biologique et 80 % des produits sont vendus en circuit court, directement à la ferme, ou par l'intermédiaire de groupements de producteurs.

C'est cette diversité d'activités qui font de l'exploitation une ferme d'exception, que Geoffrey et Amélie ont pensée comme un écosystème global. **« C'est un système sans perte où tout est valorisé »,** explique l'agriculteur en détaillant l'interdépendance entre les différentes parties qui composent la ferme. Par exemple, les bêtes consomment ce qui est cultivé sur place et leur matière organique fertilise les cultures.

Le couple d'agriculteurs propose également des conserves de plats cuisinés uniquement avec des produits de leur exploitation, comme le bœuf bourguignon, le chili con carne ou encore les lentilles cuisinées.

De quoi satisfaire une clientèle très fidèle. Et remporter ce concours, c'est aussi l'occasion pour eux de l'élargir. « **Ça nous permet d'expliquer ce qu'on fait et de redonner de l'intérêt à notre projet,** affirme Geoffrey. **Ça nous apporte de la visibilité et nous ouvre à des réseaux de personnes qu'on ne connaissait pas. »** Le chèque de 4 000 €, qui accompagne la récompense, devrait également les aider à se lancer dans de nouveaux projets.

Noémie BAUDOUIN.

La ferme de Montamy, lieu-dit Le Fey, à Souleuvre-en-Bocage. Vente à la ferme sur rendez-vous, tous les vendredis soir. Contact mail : fermedemontamy@gmail.com

Calvados
LE DÉPARTEMENT

AGRICULTURE

Concours Fermes d'Avenir Normandie : 10 fermes calvadosiennes sont en lice

Le Département du Calvados soutient et promeut le concours Fermes d'Avenir Normandie 2021, dont les prix seront remis, en parallèle du Salon International de l'Agriculture, sur la ferme des GonneGirls à Gonneville-en-Auge, jeudi 3 mars à 18 h.

mercredi 23 février 2022

PARTAGER CETTE ACTUALITÉ :

Au-delà de son action quotidienne pour valoriser l'agriculture locale, améliorer la qualité sanitaire des élevages et soutenir les exploitations, le Département accompagne la transition agroécologique en participant au concours organisé par Fermes d'Avenir, dans l'objectif de mettre en lumière les très nombreuses pratiques vertueuses sur son territoire.

Sur **50** candidatures déposées, le concours compte désormais **22 fermes normandes finalistes** dont **10 fermes calvadosiennes** dans quatre catégories (un lauréat par catégorie) :

Catégorie installation

Pour soutenir un candidat à l'installation en Normandie.

Hélène et Rodolphe Begard - Ferme de la Boiserie

- **ETP** : 2 exploitants, 1 woofer/stagiaire/bénévole
- **Productions** : Grandes cultures 20 ha & Pain 350 kg/semaine
- **Commercialisation** : Vente à la ferme, marchés, AMAP, restauration collective
- **Caractéristiques du projet** : Conversion en AB (agriculture biologique) & TCS (techniques culturales simplifiées) en grandes cultures

Méline Charouit & Antoine Cherrier - Ferme des Mille Ruisseaux

- **ETP** : 2 exploitants, 1 stagiaire
- **Productions** : maraîchage sous abri, production de champignons sur bûches de peuplier
- **Commercialisation** : vente à la ferme, livraisons paniers, restaurants
- **Caractéristiques du projet** : peu de mécanisation, label AB, production MSV (maraîchage sur sol vivant)

Magali Cerles - Ferme d'Altemathé

- **ETP** : 1 exploitant, 2 saisonniers, 15 stagiaires/woofers/bénévoles
- **Productions** : PPAM et laboratoire de transformation
- **Commercialisation** : vente en circuit-court
- **Caractéristiques du projet** : cueillette manuelle, label AB

>> Aides départementales en 2021 et 2022 pour l'achat de matériel spécifique

LE SITE DE FERMES D'AVENIR

LA PAGE FACEBOOK DE LA FERME DES GONNEGIRLS

LE CALVADOS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2022

LE DÉPARTEMENT AU PLUS PRÈS DES AGRICULTEURS

ICI ON CULTIVE LE BIEN MANGER

CIRCUITS COURTS

Image d'illustration : Aurélien Castel d'Au Fil de l'Ante avec une vache Aubrac

Catégorie grandes cultures

Pour récompenser un céréalier normand pionnier de l'agroécologie.

Geoffroy de Dryver - Ferme de Montamy

- **ETP :** 1 exploitant, 2 salariés, 1 apprenti
- **Productions :** grandes cultures, prairies permanentes et temporaires, bovins, viande, poulets de chair, volailles de chair transformées
- **Commercialisation :** magasins bio spécialisés, restaurants, cantines, particuliers
- **Caractéristiques du projet :** label AB

>> Aides départementales en 2017 et 2018 pour la création de supports de communication, l'achat de serre et de détecteurs de vêlage

Franck Dujardin - Ferme des Longs Sillons Montamy

- **ETP :** 1 exploitant, 1 salarié, 1 woofer/stagiaire/bénévole
- **Productions :** grandes cultures, prairies temporaires et permanentes
- **Commercialisation :** meuniers, éleveurs, huilerie
- **Caractéristiques du projet :** label AB

>> Aide départementale en 2011 pour l'achat d'un pré-refroidisseur

Benjamin Dechaufour - Ferme Dechaufour

- **ETP :** 1 exploitant
- **Productions :** grandes cultures diversifiées
- **Commercialisation :** coopérative et négoce
- **Caractéristiques du projet :** certification HVE niveau 1

Gilles et Florence Haelewyn - Ferme de GAEC 2000

- **ETP :** 2 exploitants, 1 salarié, 1 woofer/stagiaire/bénévole
- **Productions :** vaches laitières, grandes cultures, prairies permanentes
- **Commercialisation :** Danone et coopérative
- **Caractéristiques du projet :** label AB

>> Aide départementale entre 2019 et 2021 pour l'achat de détecteurs de chaleur, pédiluve, filet brise vent et pour l'aide à la plantation de 500 m de haies

Catégorie maraîchage

Pour récompenser un maraîcher normand pionnier de l'agroécologie.

Guillaume Haelewyn & Marie Yvon - Ferme du Jardin des Deux'main

- **ETP :** 2 exploitants, 2 /stagiaire/bénévole
- **Productions :** maraîchage en agroforesterie et sous-abri, poules pondeuses en agroforesterie, arboriculture fruitière (pommier, cerisier, prunier)
- **Commercialisation :** vente à la ferme, AMAP, vente en ligne
- **Caractéristiques du projet :** microferme, label AB, MSV, participation au GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) piloté par MSV Normandie

Xavier Osouf, Benjamin Epiard & Arnaud Pupet - Ferme du Biau Courtil

- **ETP :** 3 exploitants, 5 salariés, 6 woofers/stagiaires/bénévoles
- **Productions :** maraîchage (sous-abri), céréales, arboriculture
- **Commercialisation :** vente à la ferme, marchés, AMAP, marchés, collectif d'achats, magasins bio/épiceries, restaurants
- **Caractéristiques du projet :** bio-mécanisé, label AB

>> Aides départementales en 2015, 2016 et 2018 pour la rénovation du point de vente, la création de supports de communication et l'achat d'une serre maraîchère

Catégorie élevage

Pour récompenser un éleveur normand pionnier de l'agro-écologie.

Aurélien & Dominique Castel - Ferme au Fil de l'Ante

- **ETP :** 1 exploitant, 2 salariés, 1 woofer/stagiaire/bénévole
- **Productions :** élevage et transformation vaches, arboriculture en agroforesterie fruitière et forestière, système herbager, apport de concentrés
- **Commercialisation :** vente à la ferme, marchés, restaurants
- **Caractéristiques du projet :** système herbager et agroforestier et participation GIEE «Légumineuse »

>> Aide départementale en 2021 pour l'achat de matériel spécifique

Calvados
LE DÉPARTEMENT

AGRICULTURE

Trois fermes calvadosiennes lauréates du concours Fermes d'Avenir Normandie

Le concours Fermes d'Avenir Normandie 2021 vient de récompenser quatre lauréats, dont trois calvadosiens, pionniers de l'agroécologie en Normandie.

vendredi 04 mars 2022

PARTAGER CETTE ACTUALITÉ :

Trois lauréats calvadosiens

Le Département du Calvados soutient et promeut le concours **Fermes d'Avenir** Normandie 2021, dont les prix ont été remis à la ferme des GonneGirls à Gonneville-en-Auge, jeudi 3 mars. Sur **50** candidatures déposées, le concours comptait **22 fermes normandes finalistes** dont **10 fermes calvadosiennes** dans quatre catégories (un lauréat par catégorie). Les heureux gagnants de cette édition, pionniers de l'agroécologie en Normandie, sont :

- **Catégorie installation**
  Méline Charouit & Antoine Cherrier - **Ferme des Mille Ruisseaux** (Calvados)
- **Catégorie grandes cultures**
  Geoffroy de Dryver - **Ferme de Montamy** (Calvados)
- **Catégorie maraîchage**
  Guillaume Haelewyn & Marie Yvon - **Ferme du Jardin des Deux'main** (Calvados)
- **Catégorie élevage**
  Stéphane Loriot & Pierre Gontier - **Ferme du Jardin du Trèfle** (Manche)

Les dotations

Chaque lauréat sera récompensé par l'ensemble des prix suivants :

- **4 000 €** de dotation
- Un portrait agroécologique de sa ferme réalisé par les agronomes de **Fermes d'Avenir**
- Un épisode du podcast ***Les Clefs de l'Agroécologie***
- Une fiche sur **la cartographie des Fermes d'Avenir**
- Un appui technique et relai pour une campagne de financement participatif sur **Blue Bees**
- Une licence ***Roots of Tomorrow***, un jeu sur l'agroécologie développé par Gamabilis

Tags : AGRICULTURE · ÉLEVAGE · AGROÉCOLOGIE · CIRCUIT-COURT · NORMANDIE

PARTAGER CETTE ACTUALITÉ :

LE SITE DE FERMES D'AVENIR
LA PAGE FACEBOOK DE LA FERME DES GONNEGIRLS
LE CALVADOS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2022
LE DÉPARTEMENT AU PLUS PRÈS DES AGRICULTEURS
ICI ON CULTIVE LE BIEN MANGER
CIRCUITS COURTS

Image d'illustration : Lauréats calvadosiens du concours Fermes d'Avenir Normandie 2022, en compagnie d'Audrey Gadenne, conseillère départementale du canton de Pont-l'Évêque et présidente de la Commission Transition Environnementale. / © M. Fresnais

Matthieu Lacour-Veyranne, producteur de cidre du Perche présélectionné pour le Concours Fermes d'Avenir

Le producteur de Cidre du Perche Matthieu Lacour-Veyranne, à Belforêt-en-Perche (Orne) a été présélectionné pour le Concours Fermes d'Avenir dans la catégorie Installation.

Matthieu Lacour-Veyranne est le seul producteur du Perche sélectionné. (©Le Perche)

Par **Mathilde Simoën**
Publié le 28 Fév 22 à 18:00

Le Perche Mon actu Suivre

Fermes d'Avenir est une association qui souhaite accélérer la transition agricole en faisant pousser des fermes agroécologiques partout en France. Pour son **concours annuel** récompensant les **agriculteurs engagés** dans une approche **agroécologique**, cette année en **Normandie**, **Matthieu Lacour-Veyranne**, **producteur de cidre du Perche** à **Belforêt-en-Perche (Orne)** a été présélectionné dans la catégorie « Installation ».

« Des amis travaillaient à Fermes d'avenir donc j'ai suivi de près le concours », explique Matthieu Lacour-Veyranne. « J'ai pour projet de m'inspirer des méthodes agroécologiques, c'est ce que j'essaye de développer pour mes vergers ».

À lire aussi
Le dynamisme local mis à l'honneur à Belforêt-en-Perche

Dernières actualités
Le Perche

Fabrice Lopez, ce chauffeur routier devenu gérant d'un restaurant haut de gamme à Condé-sur-Huisne
Hier

La Vallée de l'Huisne mise à l'honneur lors d'une exposition à la gare Montparnasse et à la gare de l'Est
Avant-hier

Pas de Foire mais un week-end spécial boudin à Mortagne-au-Perche
11 mars 2022

Ivre, Il agresse des soignants à l'hôpital de Mortagne-au-Perche : sept mois de prison
11 mars 2022

Cours de jardinage pour les collégiens de Bellême
11 mars 2022

Elle se lance dans la coiffure à domicile, au Mêle-sur-Sarthe
10 mars 2022

Voir plus

Le Journal
Lire le journal

Le journal en illimité en papier ou en version numérique PDF

Je m'abonne

« La **catégorie Installation** permet de donner un coup de pouce au démarrage », ajoute le producteur. « Ce n'est que ma deuxième année et je fais également partie de la **Coopérative d'Activité et d'Emploi agricole Rhizome**. Quand j'ai commencé mon activité, j'étais éligible au concours, donc je me suis lancé ».

Rhizome propose d'expérimenter des activités agricoles, en offrant aux porteurs de projets agricoles un cadre sécurisé pour tester la viabilité de leur activité avant installation.

Le dossier a été fait à l'automne, 50 candidatures avaient été déposées, Matthieu Lacour-Veyranne fait partie des **22 fermes finalistes**. « Cela permet aussi à Fermes d'avenir de faire parler d'eux, de mettre en avant leurs actions », continue le producteur.

Une machine pour laver et étiqueter

« Si je gagne, j'obtiens un **lot de 4000 euros**, j'ai demandé à ce que cet argent serve à acheter une **machine pour laver et étiqueter les bouteilles** », développe Matthieu Lacour-Veyranne. « Je fais tout à la main et si je pouvais mécaniser cela, ce serait plus pratique ».

La ferme de La Cidrerie Lacour-Veyranne gagnerait aussi au niveau de la **médiatisation** : « Cela m'aiderait pour le démarrage commercial, afin de rentrer dans l'esprit des gens locaux, mais aussi à l'international ».

Malheureusement, le producteur ne pourra pas se rendre à la cérémonie de remise des prix le **3 mars 2022**. Cependant, si jamais il obtient un prix, il a demandé à Fermes d'Avenir de contacter Rhizome, car « le dispositif mérite d'être sous les projecteurs ».

« Ce concours est chouette, car cela montre que j'ai un **projet crédible**, qu'il n'est pas idéaliste », termine Matthieu Lacour-Veyranne. « J'ai été sélectionné sur plusieurs critères, c'est **rassurant** et **encourageant** pour la suite ».

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Le Perche dans l'espace Mon Actu . En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

actu.fr

LE *Prix*

GONNEVILLE-EN-AUGE. Le concours national Fermes d'Avenir 2021 a livré ses résultats jeudi dernier à la ferme des GonneGirls à Gonneville-en-Auge. Cette nouvelle édition consacrée à la Normandie recensait 22 participants, pour au final, quatre prix décernés à des agriculteurs engagés dans une démarche agro-écologique. Parmi les quatre lauréats, Méline Charouit et Antoine Cherrier (à gauche sur la photo) de la Ferme des Mille Ruisseaux de Cresseveuille se sont distingués dans la catégorie Installation, « pour soutenir un candidat à l'installation en Normandie ».

REUSSIR l'agriculteur normand
LA PRESSE AGRICOLE DE NORMANDIE

DANS LE CALVADOS

Fermes d'avenir récompense quatre exploitations normandes

L'association Fermes d'avenir a pour objectif de faire émerger et de partager les pratiques agroécologiques. Jeudi 3 mars, à Gonneville-sur-Mer, elle a présenté les lauréats de son concours, édition régionale, désignés par les partenaires.

■ *« Les 22 fermes sélectionnées sont des sources d'inspiration. Elles concilient les défis de produire de la nourriture dans un contexte de respect de la planète tout en rémunérant les paysans. »* Jeudi 3 mars, à Gonneville-sur-Mer, Hélène Galandot, agronome de Fermes d'avenir, s'apprête à récompenser les lauréats des quatre catégories du concours de l'association. Les six dernières éditions se jouaient à l'échelle nationale.

CONSOURS NORMAND

Cette année, les concurrents sont normands. Ils se sont inscrits dans quatre catégories : élevage, maraîchage, grandes cultures et installation. *« Nous avons reçu une cinquantaine de candidatures,* chiffre Marion Enzer, responsable communication de l'association. *Nous avons sélectionné les 22 fermes qui nous paraissaient les plus abouties. »* Les quatre lauréats ont été départagés par les partenaires du concours : l'Ademe, les Conseils départementaux du Calvados et de l'Eure, Triballat Noyal, la fondation EDF, Botanic, BayWa r.e., le Crédit Agricole Normandie, le Village by CA, la Cran, Bio en Normandie et Rhizome. Les lauréats gagnent 4 000 euros, un portrait agroécologique de leur ferme, un podcast illustrant le parcours et une problématique rencontrée, un appui pour réaliser si besoin un financement participatif sur la plateforme Bluebees, une fiche sur la carte Fermes d'avenir.

Catégorie maraîchage

Guillaume Haelewyn, des Jardins de Deux'mains, à Commes (14), associé à Marie Yvon, remporte la catégorie maraîchage. Il s'agit d'une microferme en agroforesterie, en AB, en maraîchage sol vivant. Le jury a apprécié l'utilisation de la structure familiale, la dimension pédagogique du projet et l'accent mis sur le collectif, notamment avec la construction en ce moment d'une salle de concert pour le tiers lieu L'Arbre. JP

Catégorie grandes cultures

Geoffrey de Dryver, exploitant de la ferme de Montamy (14), remporte la catégorie grandes cultures. Il produit, en AB, des céréales, des lentilles, des pois chiches, des prairies permanentes, des volailles, des bovins Aubrac. Le jury a vu « un exemple de diversification poussé, dans un système autonome en intrants, qui valorise des races rustiques et des variétés anciennes, tout en approvisionnant des cantines ». JP

Catégorie installation

Méline Charouit et Antoine Cherrier de la ferme des mille ruisseaux (14), remportent la catégorie installation. Ils sont en AB, maraîchage sol vivant avec peu de mécanisation, pour produire des légumes, des petits fruits, des fruits, des champignons sur bûches de peupliers et des poules pondeuses. Le jury a noté « la diversité de productions, la commercialisation en circuits courts, le développement du savoir ». JP

Catégorie élevage

Stéphane Loriot et Pierre Gontier, du Jardin du Trèfle, à Isigny-le-Buhat (50), sont lauréats de la catégorie élevage. Ils sont installés sur 38 ha et élèvent 33 vaches, dans un système herbager et arboricole. Ils sont en monotraite, transforment à le lait en fromage à la ferme. Le jury a valorisé le fait de réussir à vivre à deux personnes sur une petite structure. Les producteurs étaient absents jeudi soir. DR

FERMES D'AVENIR

« Nous comptons une quinzaine de salariés en France. Nous sommes un observatoire de l'agroécologie, un centre de formation et une pépinière de fermes », explique Marion Enzer. L'association mise sur le partage d'expériences et la communication pour dispenser les bonnes pratiques agroécologiques. *« L'agroécologie n'est pas un label. Cela renvoie à des objectifs économiques, environnementaux et sociétaux »,* conclut Hélène Galandot. ■

JULIE PERTRIAUX

LA FERME DES GONNEGIRLS A ACCUEILLI LA REMISE DES PRIX

La remise des prix était organisée à la ferme des GonneGirls, à Gonneville-sur-Mer. Claire et Gaëlle sont installées depuis 2019 en maraîchage (1 500 m2), poules pondeuses (1 000), gîte, pension pour chevaux. Les productions sont labellisées AB. Cet hiver, avec la grippe aviaire, *« les poules ont été mises dans les serres »,* racontent les exploitantes. Une solution provisoire pour s'adapter au confinement. Oeufs et légumes sont entre autres vendus à la restauration, au magasin à la ferme. Les deux femmes emploient deux personnes.

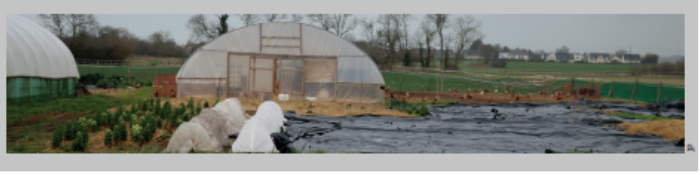

À PROPOS

Créée en 2013, Fermes d'Avenir est une association de soutien au développement de l'agroécologie. Sa vision est illustrée par la Fleur de l'Agroécologie : des fermes qui permettent de nourrir la population avec des aliments sains et qualitatifs, tout en préservant le capital naturel planétaire et en permettant aux agriculteurs de vivre de leur métier.
Pour cela, son équipe agit sur différents leviers : elle documente les modèles de fermes agroécologiques triplement performantes dans un Observatoire de l'Agroécologie, elle forme aux compétences de demain dans un Centre de Formation, et elle accompagne l'installation et la transition de fermes vers l'agroécologie dans une Pépinière de Fermes.

Fermes d'Avenir est une structure du Groupe SOS, première entreprise sociale européenne - 15.000 collaborateurs et 1,6 millions de bénéficiaires - qui met l'efficacité économique au service de l'intérêt général.

CONTACTEZ-NOUS

Marion Enzer
Responsable Développement & Communication
marion@fermesdavenir.org

www.fermesdavenir.org

FERMES D'AVENIR
AGROÉCOLOGIE & PERMACULTURE